



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000300

Séance du vendredi 22 juin 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.5) **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (jusqu'au rapport 4.3), Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.3) **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.8) **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Nicole DAHAN (jusqu'au rapport 4.3), Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 3.1), Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport 2.5), Michel JOSSE (à partir du rapport 1.1.3), Loïc LABORIE (à partir du rapport 1.1.11), Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI (jusqu'au rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.11) Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 9.2), Jean-Claude ROY, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN **Champagny :** Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 2.2) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Jean-Louis BAULIEU) **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA (représenté par François LOPEZ) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (jusqu'au rapport 1.2.6), Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (représenté par Michel CARTERON), Jean-Marie VERNET (représenté par Yvonne CHAILLET) **Morre :** Gérard VALLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (représenté par Marie-Colette JUNOD), Albert DEPIERRE **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.4), Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par Anne WY SOCKI)

Etaient absents : **Audeux :** Françoise GALLIOU **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Brailans :** Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Genes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Saône :** Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU **Thise :** Claude BULLY **Thoraïse :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU de LAPRAIRIE, P. BONTEMPS, F. BRANGET, A. CHAUVET, R. CHAVIN-SIMONOT, B. CYPRIANI, M-M. DUFAY (jusqu'au rapport 2.9), V. FUSTER, P. GUINCHARD, S. JEANNIN (à partir du rapport 2.6), B. MEDJALDI (à partir du rapport 1.1.3), J. PANIER., D. POISSENOT (jusqu'au rapport 1.1.10), J. SCHIRRER., D. TETU, C. TISSIER, B. ASTRIC, J-P. DILLSCHNEIDER, G. JANNIN, M. FELT (à partir du rapport 2.1), P. DUCHEZEAU, J-M. CAYUELA, N. BARBEAU

Mandataires : J-C. CHEVAILLER, F. FELLMANN, L. LABORIE, C. BALLOT, L. LAMY, E. ALAUZET, A. GHEZALI (jusqu'au rapport 2.9), N. DAHAN, J-L. FOUSSERET, D. POISSENOT (à partir du rapport 2.6), B. FALCINELLA (à partir du rapport 1.1.3), J-J. DEMONET, S. JEANNIN (jusqu'au rapport 1.1.10), Y. TARDIEU, M. LOYAT, P. BOURQUE, M. POULET, A. AVIS, J-C. ROY, D. JOLY (à partir du rapport 2.1), F. PRESSE, G. VALLET, G. BAULIEU

Objet : Contribution de la CAGB à l'année Vauban : programme d'actions

Contribution de la CAGB à l'année Vauban : programme d'actions

Rapporteur : Yves TARDIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007	Montant BP 2007 : 25 000 €
Imputation : 6068, 611 et 6281	Montant de l'opération : 25 000 €
	Solde après cette opération : 0 €

Résumé :

L'implication de l'agglomération dans le tricentenaire de l'année Vauban se décline en plusieurs axes proposés pour un montant global de 25 000 €, réparti entre action culturelle, subvention, sensibilisation scolaire, achats divers, action de communication et adhésion de la CAGB au Réseau des Sites Majeurs de Vauban.

I. Adhésion au Réseau des Sites Majeurs de Vauban

La dernière assemblée générale de l'association, le 4 avril 2007, a modifié ses statuts afin de permettre l'adhésion de personnes morales.

Les collectivités publiques deviennent membres adhérents dans le but de soutenir les actions développées par le Réseau.

Pour formaliser l'entrée dans l'association, la CAGB doit remettre un courrier justifiant de la volonté d'adhérer au Réseau et de participer aux objectifs de l'association. Pour les assemblées générales et les conseils d'administration, il est proposé de désigner comme représentants de la CAGB M. Yves Tardieu en tant que titulaire et Mme Joëlle Schirrer en tant que suppléante.

Pour l'instant, le Grand Besançon est la première collectivité non propriétaire à souhaiter adhérer au Réseau mais la volonté est de l'étendre à d'autres communautés de communes des sites concernées, mais aussi au Conseils Régionaux et Conseils Généraux.

Cette adhésion est envisagée à travers un soutien financier minimum **de 5 000 €**.

II. Les kits pédagogiques « le patrimoine mondial aux mains des jeunes » :

Les kits de sensibilisation des enfants au patrimoine de l'UNESCO, ainsi que des cartes IGN fournies par l'association Vauban présentant tous les sites construits par Vauban en France vont être offerts à toutes les écoles de l'agglomération (action de la Ville de Besançon étendue à l'agglomération).

Le coût total prévisionnel de cette action est de **1 600 €**, le prix du transport restant à déterminer.

Prix d'un kit : 15 €

Prix d'une carte : 3 €

Nombre d'exemplaires commandés : 55

Frais de transport estimatifs : 610 €

Coût prévisionnel total de l'action : 1 600 €

Par ailleurs, en partenariat avec la Ville de Besançon et l'Inspection Académique, une action de communication est envisagée afin de sensibiliser les instituteurs à la diffusion et l'utilisation des kits et des cartes, le travail sur ces supports débutera ensuite à la rentrée 2007/2008.

III. DVD Besançon

Un dossier de subvention a été déposé à la Communauté d'Agglomération par la société « Héritage Virtuel » et le laboratoire ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité) pour la réalisation d'un film vidéo en images de synthèse sur le thème : Besançon à l'époque de Vauban.

Ce DVD comportera deux axes : un sur les fortifications de la ville et un autre sur une promenade virtuelle dans la ville à l'époque de Vauban, produit fini pour mi-juillet 2007, 2000 exemplaires de prévus par les presses universitaires, prix de vente entre 10 € et 15 €, mis en vente dans les librairies, les musées et à l'Office de Tourisme de Besançon.

La CAGB était sollicitée pour une subvention de 20 000 €. Le projet a été présenté lors de la commission tourisme du 14 décembre, qui a décidé d'attendre de connaître la participation des autres collectivités.

Le budget prévisionnel de la réalisation du DVD s'élève à 60 000 €. La Ville de Besançon apportera une aide matérielle et logistique. La Région Franche-Comté et le Conseil Général du Doubs sont également partenaires et accordent une aide financière sous forme de subvention à hauteur de 25000 € chacun. En échange, les partenaires auront 250 exemplaires chacun qu'ils envisagent de diffuser aux collèges et lycées. Les 10 000 € restants seront financés par la vente envisagée des DVD. La totalité du budget est ainsi couvert, il n'est donc plus nécessaire d'intervenir sous forme de subvention.

Les partenaires de ce DVD souhaitent un lancement pour les Journées du Patrimoine 2007 soit les 15 et 16 septembre prochains.

La CAGB pourra être partenaire de ce projet à travers un achat d'exemplaires de ce DVD.

Proposition : achat d'une vingtaine d'exemplaires du DVD dont la CAGB serait propriétaire et qu'elle mettrait ensuite à disposition sous forme d'un prêt aux communes, bibliothèques communales, écoles primaires...

Prix d'un DVD : 15 €

Droits de diffusion par DVD : 100 €

Nombre d'exemplaires commandés : 20

Coût total de l'action : 2 300 €

IV. Subvention Equi-Vauban par le Comité Régional de Tourisme Equestre de Franche-Comté

Le Grand Besançon est sollicité pour l'organisation d'une manifestation dans le cadre de la célébration nationale en 2007 du tricentenaire de la mort de Vauban.

Il s'agit d'une randonnée équestre ralliant Besançon à Versailles, en plusieurs étapes, s'inspirant du système de messagerie créé par Vauban. Le départ est prévu à Besançon le 5 juillet 2007 et Versailles tiendra lieu d'arrivée prévue fin juillet.

Le premier arrêt après Besançon sera Jallerange, plusieurs communes de l'agglomération seront ainsi traversées : Franois, proximité de Pouilley les Vignes, Serre les Sapins, Chemaudin.

Des animations se dérouleront sur Besançon le 4 juillet 2007, avec un départ et une traversée de l'agglomération le 5 juillet en matinée.

Programme prévisionnel du 4 juillet :

- 16h-19h : installation des cavaliers et chevaux au haras de Besançon,
- 18h : départ de l'équipe d'animations des Haras pour le centre ville,
- 19h : remise des plans de fortification au maire par Vauban lui-même place de la Révolution,
- 20h : repas au haras National de Besançon et animation par le Haras,
- 22h30 : Départ pour la retraite aux flambeaux en Ville.

Cet événement est l'occasion de sensibiliser l'opinion publique à l'année Vauban et à la candidature de l'oeuvre de Vauban, notamment Besançon, au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De plus, cela participe au développement du tourisme équestre dans le département et l'agglomération, par la mise en place d'un itinéraire équestre avec la volonté de le pérenniser.

Budget Prévisionnel de l'événement

Coût total : 20 729.70 €

Plan de financement

- Haras Nationaux : 5 709.70 €
- Conseil Général : 2 000 €
- Ville de Besançon : 11 020 €
- CAGB : 2 000 € demandés

Il est proposé l'**attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €** pour cette manifestation dans le cadre de la contribution de la CAGB aux célébrations du tricentenaire de la mort de Vauban, couplée à son caractère de développement d'itinéraire de tourisme équestre.

V. Exposition itinérante

Dans le cadre de sa contribution à l'Année Vauban, la CAGB tiendra à disposition des communes, une exposition ainsi que diverses propositions d'animation qui ont vocation à tourner sur le territoire du Grand Besançon à partir de septembre 2007.

Exposition de « Défi patrimoine » (www.defipatrimoine.com) :

Le caractère scientifique de cette exposition (contenu) est garanti par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban. Il s'agit d'une exposition modulable et adaptable à tous les espaces. Le support, présenté sur totem avec canne (format 100x215cm) ou sur enrouleur (format 88x206 cm) permet un transport facile. L'exposition est en totalité composée de 20 panneaux (principalement sur les fortifications Vauban), qui peuvent s'acquérir séparément selon plusieurs modules.

Il est ainsi proposé de commander seulement les panneaux suivants :

► **Panneaux Année Vauban, commémoration** : 4 panneaux

- Vauban : l'homme, sa vie,
- Vauban, tour de France des fortifications,
- Vauban, le Pré carré,
- Vauban, sa méthode de fortification,

► **Panneau Chronologie de l'époque Vauban** : 1 panneau

► **Panneaux Vocabulaire des fortifications** : 3 panneaux

Cette exposition est complétée d'un fichier informatique pour l'édition de livrets jeu et d'une présentation de « petits jeux de stratégie pour l'attaque d'une place forte ». Ces livrets jeux permettent de rendre l'exposition interactive et ludique et par conséquent plus accessible aux enfants ; sous réserve d'adaptation aux modules de panneaux commandés.

Prix d'un panneau : 717,60 €

Nombre de panneaux : 8

Frais de transport : 200 €

Divers : 559.20 €

Coût prévisionnel total de l'action : 6 500 €

Pour les années suivantes, il peut être envisagé l'achat de panneaux supplémentaires (autres modules disponibles) et la création de panneaux personnalisés sur Besançon et l'agglomération.

De plus, des demi-journées ou journées de formation, co-organisées par le Grand Besançon et le Réseau des Sites Majeurs de Vauban (intervenant), peuvent être proposée aux maires afin qu'une personne de chaque commune (élus, association, responsable bibliothèque...) puisse bénéficier de cette formation en vue d'être l'ambassadeur des célébrations du tricentenaire de la mort de Vauban et de la candidature UNESCO du Réseau (relais de la présentation dans les communes, animation de l'exposition et du quiz du Réseau). Cette formation pourrait avoir lieu début septembre 2007 en proposant 2 ou 3 dates possibles aux communes.

L'organisation de manifestations en lien avec l'Année Vauban décentralisées dans l'agglomération pourrait alors prendre la forme de temps multi activités, avec une soirée ou après-midi par secteur :

- exposition,
- projection du DVD virtuel « Besançon à l'époque de Vauban »,
- intervention des « ambassadeurs de Vauban et de la candidature UNESCO » dans les communes (personnes ayant suivi une formation du Réseau),
- jeux : quiz du réseau, livret jeu de l'expo...

VI. Exposition scolaire (sous réserve d'accord de l'Inspection Académique)

La CAGB, en partenariat avec la Ville de Besançon et l'Inspection Académique, envisage d'initier un concours suivi d'une exposition de création collective des classes (de formes variées : photo, peinture, construction...), qui pourrait ensuite être étendu nationalement avec les différentes communes du Réseau des Sites Majeurs de Vauban.

Calendrier prévisionnel possible :

- lancement du concours en septembre 2007,
- retour des « oeuvres » des enfants en décembre 2007,
- jury CAGB en janvier/février 2008,
- exposition des travaux durant de printemps 2008 (de mars à juin),
- si extension du concours au niveau national, jury national en mai/juin 2008.

Le thème reste à définir mais serait construit en concertation avec la Ville de Besançon, le Réseau et l'Inspection Académique, par exemple sur le thème : Vauban, Valeurs de Vauban liées UNESCO...

Un cahier des charges résulterait de cette concertation et permettrait aux participants de connaître toutes les modalités (définir forme expo, thème, date...).

Coût prévisionnel : 3 000 € (jury, remise des prix, communication...)

VII. Lien avec l'économie

Suite aux ateliers Vauban du CDP, un rapport a été présenté à la commission économique du 10 mai présentant ce que pourrait être l'implication du service économique de la CAGB à l'année Vauban.

Il propose plusieurs réunions d'information vis à vis des acteurs de l'économie, afin d'impulser une dynamique Vauban/inscription UNESCO qui serait relayée ensuite par le monde économique, comme par exemple la création d'un « club des entreprises ». Des réunions pourraient être prévues par type d'interlocuteurs, en direction des institutionnels (chambre des métiers, chambre d'agriculture, CCI...), et en direction des associations (clubs, Rotary, Lyons Club ...). Pour intéresser le monde économique une stratégie et un plan de mobilisation des entreprises devront être initiées.

De plus, l'implication des artisans et commerçants est envisageable par le biais de l'Office du commerce.

Ces propositions sont présentées sous réserve de validation des services juridique et communication, en raison de la communication en période préélectorale.

VIII. Divers

Une partie du budget sera consacrée à divers frais relatifs à l'organisation générale du programme de la CAGB pour l'année Vauban : communication, formation, réunion, animation...

Coût prévisionnel : 5 600 €

IX. Répartition du budget prévisionnel

Projet	Action	Calendrier	Montant
Kits et cartes	Achat et diffusion	<ul style="list-style-type: none">- réception mai, juin 2007- diffusion et travail en école année scolaire 2007/2008	1 600 €
Exposition Défi Patrimoine	Achat et action culturelle de diffusion	<ul style="list-style-type: none">- commande mai 2007- réception juillet 2007- inauguration JEP 2007- itinérance fin sept 2007	6 500 €
Exposition scolaire	Co-organisation, jury et remise de prix	<ul style="list-style-type: none">- travail préparatoire mai, juin, juillet 2007- lancement du concours en septembre 2007- retour des candidatures décembre 2007- jury CAGB janvier 2008- tournée de l'exposition février à juin 2008	3 000 €
DVD Besançon à l'époque de Vauban	Achat et prestation de service	<ul style="list-style-type: none">- réception des DVD fin septembre 2007- diffusion pendant l'exposition	2 300 €

Projet	Action	Calendrier	Montant
Equi Vauban	Subvention (budget total de l'événement : 20 729,70 €)	- 4 et 5 juillet 2007	1 000 €
Divers (communication, formations, réunion éco, animation exposition ...)	Co-organisation	Courant 2007	5 600 €
Soutien réseau	Adhésion	Courant 2007	5 000 €
TOTAL			25 000 €

M. TARDIEU ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du programme d'action mise en place dans le cadre de la contribution de la **CAGB à l'Année Vauban** ainsi que la répartition du budget correspondant,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention au Comité Régional du Tourisme Equestre de Franche-Comté pour la manifestation Equi-Vauban, pour un montant de 1 000 €,
- se prononce favorablement sur l'adhésion de la **CAGB au Réseau des Sites Majeurs de Vauban** pour un montant de 5 000 € et désigne comme représentants de la **CAGB M. Yves TARDIEU** en tant que titulaire et **Mme Joëlle SCHIRRER** en tant que suppléante,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes et documents relatifs à la mise en oeuvre de ce programme d'actions.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DTCU
Requ le
- 2 JUL. 2007

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0